

DIRECTION DE L'ORGANISATION DES SOINS et
de l'AUTONOMIE

Compte-rendu réunion COMITE STRATEGIQUE
Politique Régionale du Médicament et des produits de sante
19 Décembre 2024

Jean-Jacques COIPLÉ, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté représenté par le Docteur Mohamed SI ABDALAH

Anne-Laure MOSER, Directrice de l'Organisation des Soins et de l'Autonomie, directrice du Projet POLITIQUE REGIONALE du MEDICAMENT (PRM) représentée par Hélène DUPONT, cheffe du Projet PRM

OMEDIT : Noémie Le DU, Julie Berthou et Philippe FAGNONI

Présents ou visio : membres du COSTRAT PRM (cf liste)

POLITIQUE RÉGIONALE DU MÉDICAMENT ET DES PRODUITS DE SANTÉ (PRM)
COMITÉ STRATÉGIQUE

Ouverture de la réunion et introduction faite par Mr SI ABDALLAH, Directeur Général Adjoint de l'ARS BFC :

« La qualité des travaux menés sur chacune des thématiques en lien avec les différents acteurs du Comité Stratégique « Politique Régionale du Médicament et des produits de santé » reste remarquable au regard du constat de la mobilisation de tous, ici remerciés de leur intérêt et de leurs participations et contributions régulières aux différentes sollicitations.

La convention entre l'ARS et l'Omédit, porté par le CHU de Dijon, vient d'être renouvelée pour la période 2025-2030. Elle a pour ambition partagée d'optimiser les organisations, en affichant notamment la volonté d'innover et de mettre en lumière une animation et une lisibilité accrues des travaux régionaux.

L'Omédit est reconnu comme le pivot de nos travaux régionaux de la PRM : Mesdames Le Du et Berthou, et Monsieur Fagnoni en sont ici remerciés particulièrement. »

L'Ordre du jour s'articule autour :

Point d'actualité : présentation par l'Omédit des perspectives 2025-2030

Thématique RSE :

- 1- Bilan intermédiaire de la mise en place des 3 actions retenues par l'AAP 2024
- 2- Présentation de l'organisation régionale d'appui aux ES/ESM/ville
- 3- « Les médicaments : pourquoi on jette ? »

Thématique Gestion du Risque :

- 1- Présentation de l'organisation régionale ARS-BFC mise en place autour de la Pertinence dont le volet médicament
- 2-Exemple d'action présenté par l'Assurance Maladie : « Polymédication chez la personne âgée »
- 3-Lien avec la **thématique Grand-Age**

Thématique Echanges de Pratiques Innovantes proposées par des Etablissements :

- 1- Projet IPP (Informations Patients et Professionnels de santé) présenté par le Centre Hospitalier William Morey de Chalon
- 2- Utilisation de la technologie RFID pour la gestion des stocks et la traçabilité des implants et des dispositifs médicaux stériles présenté par le CHU de Dijon

Conclusion-Perspectives

Point d'actualité : présentation par l'Omédit des perspectives 2025-2030

Madame Le Du, responsable de l'Omédit présente le plan d'action 2025-2030

OMEDIT BFC – Plan d'action

Axes de travail identifiés (issus du SWOT)

Au sein de l'OMEDIT

- Fonctionnement avec des **outils techniques communs**: mail, serveur, site, gestion documentaire...
Objectif : faciliter/fluidifier le fonctionnement en interne

En lien avec les ES

- Organisation de **Webinaires ou journées d'échanges** sur des sujets spécifiques
- Promotion des travaux du **GT médicament du RREVA**

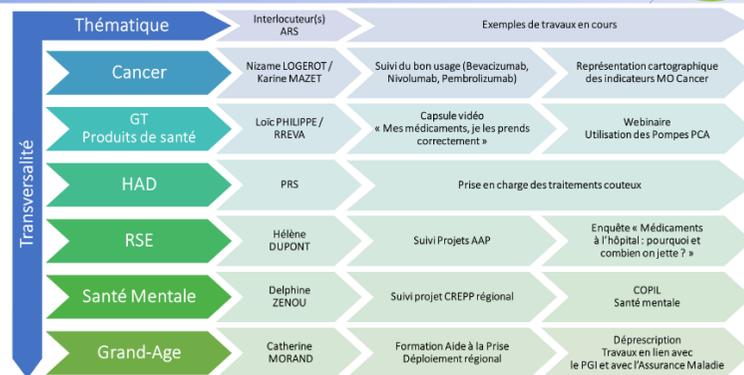
En lien avec l'ARS

- Renforcement / consolidation des liens avec les **référents parcours ARS des thématiques PRM**: Grand Age, Cancer, Santé mentale, HAD, Gestion du risque...
- A échéance : reprise de l'animation de **la PRM par l'OMEDIT**

Comité Stratégique PRM-ARS BFC - 19/12/2024

3

Travaux en cours et perspectives 2025



Comité Stratégique PRM - ARS BFC - 19/12/2024

4

A retenir : des Webinaires et journées d'échanges thématiques seront planifiés ; la proximité avec les acteurs terrains renforcée ; les outils valorisés, en lien avec les référents des différents parcours du PRS.

Quelques exemples : la boîte à outils sur l'utilisation des pompes à morphine réalisée dans le cadre des travaux menés avec le GT médicament du RREVA, les travaux d'élaboration d'indicateurs de bon usage en cancérologie avec le parcours cancer, l'organisation de la lutte contre la polymédication inappropriée chez le sujet âgé avec le parcours Grand Age, la coordination régionale d'actions développées par les sous-commissions spécifiques tel que mise en place avec le parcours Santé Mentale.

L'intégration des sujets transversaux type RSE médicaments/DM ainsi que des apports liés aux travaux du Résomédit national seront développés.

Le suivi spécifique sur les molécules onéreuses sera poursuivi, en corrélation avec le suivi médico-économique valorisé par un document d'analyse.

Un des objectifs à terme est que l'Omédit soit en mesure de poursuivre l'animation de la PRM (fin 2025).

Thématique RSE

L'état de la mise en œuvre des 3 projets lauréats de l'AAP avaient été demandé aux 3 établissements concernés. Madame Le Du en fait une présentation synthétique indiquant que les détails fournis par les établissements seront insérés au ppt final (dia 6, 7 et 8) qui sera mis en ligne sur le site de l'ARS.

A retenir : chacun des projets est bien engagé ; les résultats de suivi à un an feront l'objet d'une réunion spécifique.

Lecture des grandes lignes d'une dépêche APM est faite pour indiquer les orientations nationales en cours lors des journées achats et logistiques du RESAH à Montrouge le 12 décembre. ECOVAMED participe aux travaux en vue de développer un guide méthodologique à l'attention des laboratoires pharmaceutiques pour réaliser le calcul de l'empreinte carbone de leurs médicaments. Un GT OMEDIT a défini l'éco-prescription sur 4 piliers : mieux prescrire ; moins prescrire ; limiter la contamination environnementale de la prescription et tenir compte de l'empreinte carbone de sa prescription.

Des recommandations suivent : privilégier les formes orales sèches (ex du paracétamol injectable à limiter), éviter la prescription d'inhalateurs pressurisés..., privilégier au sein d'une même classe thérapeutique les molécules aux doses journalières de principe actif les plus faibles, privilégier les spécialités combinées, privilégier un schéma posologique avec le minimum de doses à administrer...

Il est précisé que « ces règles doivent se faire à qualité de soin égale », avec la notion d'une « éco-substitution » à prévoir pour les pharmaciens ?

Le dispositif régional initié par l'ARS est ensuite présenté :

Le REQUA est le nouvel opérateur entrant dans le programme RESET élargi, de façon à permettre de décliner la feuille de route « Planification écologique du système de santé ».

Le REQUA lancera prochainement un questionnaire dont l'objectif est d'évaluer les pratiques écologiques des établissements de santé, médico-sociaux et structures d'exercice coordonné dans le but d'identifier les démarches prioritaires à accompagner, et favoriser le suivi de l'engagement des établissements dans leurs actions. Une plateforme INTRADEME permettra le partage d'outils.

A retenir :

Concernant la thématique médicaments/DM : des questions spécifiques seront intégrées au questionnaire. Cela complètera les données initiales issues du travail du Groupe de Travail RSE-médicaments-DM ; la plateforme permettra de répondre à la demande régionale de pouvoir partager des outils.

Le GT sera ensuite réactivé et une journée d'échange organisée.



Par ailleurs une enquête nationale basée sur le volontariat est mise en place par le RESOMEDIT :

L'Ordre des pharmaciens indique que des travaux sont en cours également dans les officines de ville, et notamment avec Cyclamed pour mieux comprendre le « gaspillage » et aller plus loin qu'une valorisation énergétique des produits rapportés par les patients.

La question d'une optimisation des prescriptions de pansements en sortie hospitalière est évoquée, qui fait le lien avec la thématique suivante sur la pertinence.

Thématique Gestion du Risque

La présentation de l'IRAPS permet de faire connaître cette instance, conjointe entre ARS, Assurance maladie et partenaires institutionnels.

Les travaux comportent des axes prioritaires sur médicaments et DM notamment.

Des fiches seront établies dans le cadre de l'élaboration du PAPRAPS sur ces thématiques et un appel à volontaires est ici fait pour y participer (se manifester auprès de Laetitia Morvan qui pilote le dispositif régional).

La convention médicale 2024, présentée dernièrement devant l'IRAPS, comporte des objectifs de pertinence sur la prescription de médicaments et DM. Le support complet transmis par M. Braida, excusé, qui en présente le détail, sera mis à disposition avec le CR.

Les Docteurs Auger et Rossignol, Pharmaciens conseil de l'assurance maladie, présentent le contexte des priorités en matière de pertinence des prescriptions des produits de santé : au-delà de l'aspect financier, les enjeux sont multiples tant en termes de santé publique avec le risque induit par l'iatrogénie médicamenteuse, qu'en termes d'impact écologique.

De nouvelles campagnes de sensibilisation aux risques, et des campagnes de préventions sont menées, notamment pour promouvoir la dé-prescription (en cas de prescription inappropriée) voire la non-prescription (cf le bon usage des antibiotiques).

Les campagnes 2024 et 2025 sont menées en ville et en établissements de santé.

La thématique sur les risques iatrogènes liés à l'utilisation des benzodiazépines, anxiolytiques, hypnotiques et antalgiques niveau II...va faire l'objet d'une campagne particulière prochainement.

La présentation en séance est focalisée sur la thématique de la polymédication chez la personne âgée ; le deuxième focus sur le bon usage des antibiotiques et la lutte contre l'antibiorésistance sera disponible dans le ppt général mis en ligne. A noter que la thématique de lutte contre l'antibiorésistance est pilotée par la DSP et fera l'objet d'une réunion spécifique dans le cadre du suivi des actions mises en place dans le plan régional du PRS.

Lien avec le parcours grand-âge :

Madame Berthou présente ensuite les perspectives à venir dès le 16 janvier avec la réunion du PGI dans le cadre du plan régional antichute : formalisation d'une fiche spécifique portée conjointement avec le GT médicament du RREVA piloté par Loic Philippe, qui associera les structures d'appui régionales et tout volontaire désireux de travailler à la promotion de la dé-prescription et communiquer sur les outils utilisables.

Elle nous indique qu'un réseau national est en cours de constitution, auquel la BFC pourra s'associer.

A retenir : Monsieur Gérard Perrier indique que les usagers sont très favorables à ce type de travaux en faveur de la dé-prescription qui pourrait éviter un certain nombre de chutes en ville et en EHPAD.

Il est acté que les « profils assurance maladie » de données d'observation pourront être communiqués à l'Omédit afin de faire évoluer les indicateurs de suivi du PRS.

Le Docteur Dautriche indique que le sujet des Rencontres du Printemps Médical du samedi 14 juin 2025 s'intitule « Primum non nocere » : ainsi les thématiques prescription et iatrogénie médicamenteuse seront abordées. Elle propose de profiter de cette opportunité pour présenter les travaux régionaux et promouvoir des bonnes pratiques. En effet constat est patent que l'implication des médecins est la seule solution pour une évolution des pratiques. Le volet formation initiale est également évoqué avec la nécessité d'une grande implication des Facultés de médecine.

Le Docteur Rabier souligne la nécessité de promouvoir les déclarations d'EIGAS et travailler tous ensemble pour refaire des messages de prévention contre le risque iatrogène lié à la polymédication des sujets âgés en particulier, ainsi que sur l'utilisation des antalgiques de niveau II.

Thématique Echanges de Pratiques Innovantes proposées par des Etablissements

Cette thématique introduite à la demande de membres du COSTRAT permet de partager des pratiques mises en place par des établissements afin de les porter à connaissance et en faire profiter d'autres établissements le cas échéant.

Les supports de présentations sont à retrouver dans le ppt général.

1- Projet IPP (Informations Patients et Professionnels de santé) présenté par le Centre Hospitalier William Morey de Chalon

A retenir : La constitution d'une base d'information sécurisée à destination des patients et des praticiens s'est développée pour répondre à une attente terrain de disposer de fiches pratiques en complément des entretiens menés avec les patients sur notamment les anticancéreux oraux.

Son utilisation s'est voulue simple pour tous, adaptée aux nouvelles technologies (smartphone).

2 versants sont co-existants : l'information patients (en cancérologie et en rétrocession) et l'information aux professionnels de santé (fiches de bon usage, informations sur le protocole associé)

Un des avantages est la possibilité de mise à jour rapide des fiches car l'établissement a la maîtrise de la plateforme.

Un autre en est le renforcement du lien ville hôpital et l'implication des patients.

Le dispositif est très bien accueilli et son utilisation devrait se développer également avec l'utilisation d'un QRcode d'accès direct à partir des ordonnances patients et des armoires de service pour les soignants.

2- Utilisation de la technologie RFID pour la gestion des stocks et la traçabilité des implants et des dispositifs médicaux stériles présenté par le CHU de Dijon

A retenir : La gestion de certains dispositifs médicaux stériles (sensibles, couteux, ...) par la technique RFID apporte des gains d'optimisation des stocks (gestion des périmés, diminution des références, ...) avec également une meilleure traçabilité (utilisation chez le patient, traçabilité en cas de retrait de lot, ...) qui, au-delà d'un seul gain financier, objective un gain de temps pour les personnels soignants.

D'autres perspectives d'utilisations existent par exemple par le biomédical pour le suivi des pousse-seringues ou tout autre dispositif mobile facile à perdre...

Cette technologie peut permettre une économie au service du collectif car on peut réinvestir et notamment recentrer les soignants sur leur cœur de métier de soignants.

CONCLUSION

L'ensemble des participants sont remerciés, et plus particulièrement les intervenants, dont les présentations ont été fort riches, d'intérêt et appréciées.

Pour 2025 l'ARS envisage de lancer un nouvel Appel à projet PRM :

Au regard des différents échanges chacun est invité à proposer la thématique susceptible de constituer un sujet prioritaire à retenir.

La date du prochain COSTRAT est fixée au jeudi 12 juin 2025 de 14 à 16h.

Merci et souhaitant à tous de Belles Fêtes de fin d'année !